
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 16 août 2016, au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau, situé au 5, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le préfet Michel Merleau.

Sont présents :

Monsieur Michel Merleau	Préfet
Monsieur Robert Coulombe	Maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Bernard Cayen	Maire de la municipalité de Déléage
Monsieur Gaétan Guindon	Maire de la municipalité de Denholm

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Caroline Pétrin, adjointe au greffe.

Des journalistes ainsi que quelques citoyens sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Monsieur le Préfet déclare la séance ouverte à 18 h et aborde ensuite l'ordre du jour.

2016-CA-041

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 16 août 2016

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Cayen, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 16 août 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-CA-042

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 21 juin 2016

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Robert Coulombe propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 21 juin 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-CA-043

Adoption – Octroi de financement à même le fonds SPED pour un montant de 2 000 \$ - Dossier 16-124, sous condition

Monsieur le conseiller Robert Coulombe, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000,00 \$, à même le fonds SPED, au dossier 16-124, sous condition, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-CA-044

Adoption – Octroi de financement à même le fonds SPED pour un montant de 2 000 \$ - Dossier 16-213, sous conditions

Monsieur le conseiller Bernard Cayen, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000,00 \$, à même le fonds SPED, au dossier 16-213, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-CA-045 Adoption – Octroi de financement à même le fonds Jeunes Promoteurs pour un montant de 4 500 \$ - Dossier 16-213, sous conditions

Monsieur le conseiller Robert Coulombe, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Cayen, propose et il est résolu d'allouer un montant de 4 500,00 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs, au dossier 16-213, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-CA-046 Adoption – Octroi de financement à même le fonds SPED pour un montant de 5 000 \$ - Dossier 16-119, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Robert Coulombe, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000,00 \$, à même le fonds SPED, au dossier 16-119, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-CA-047 Adoption – Octroi de financement à même un prêt FLI pour un montant de 25 000 \$ - Dossier 16-119, sous conditions

Monsieur le conseiller Bernard Cayen, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 25 000,00 \$, à même un prêt FLI, au dossier 16-119, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-CA-048 Autorisation de signature – Fonds d'investissement local

Considérant l'adoption de la résolution 2016-R-AG339 par le Conseil de la MRC le 20 octobre 2015, suite à l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, ci-après désignée « Loi » et autorisant la signature d'une convention de partage entre la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) et le Centre local de développement de La Vallée-de-la-Gatineau (CLDVG);

Considérant qu'au terme de la Loi, les droits, obligations, actifs et passifs qui étaient, le 20 avril 2015, ceux du CLDVG en vertu d'un contrat de prêt conclu pour l'établissement d'un fonds local d'investissement conformément au décret no 501-98 (198, G.O.2, 2346), sont devenus ceux de la MRCVG;

Considérant que le développement économique de fait maintenant sous l'égide de la MRCVG;

Considérant la recommandation des membres du comité plénier du comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 11 juillet 2016.

En conséquence, monsieur le conseiller Robert Coulombe, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Cayen, propose et il est résolu d'autoriser le directeur du service de développement économique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ainsi que la coordonnatrice aux fonds de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, ou en cas d'absence ou d'indisponibilité, d'autoriser la directrice générale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à signer, pour et au nom de la MRC, tout document, quittance, donc la conclusion et la signature sont requises selon ladite Loi.

Il est également résolu d'autoriser ces personnes à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents concernant le Fonds d'investissement local.

ADOPTÉE

2016-CA-049

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Cayen, propose et il est résolu de clore la présente séance à 18 h 07.

ADOPTÉE

Michel Merleau
Préfet

Véronique Denis
Greffière et adjointe
à la direction générale